

place. Nous ne devrions pas négliger le développement possible de l'agriculture dans le Nord, du moins dans la région nord-ouest du Canada que je connais.

En outre, je suis heureux d'intervenir à propos de ce projet de loi parce qu'il renferme quelques principes de base. Ceux-ci se trouvent en partie établis dans le projet de loi. D'abord, ce qui est juste pour un grand nombre de personnes ailleurs au Canada l'est aussi pour un petit groupe qui vit dans des conditions tout à fait différentes. En accordant cette aide au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, nous reconnaissons par là même le droit de ces régions à être traitées au même titre que les autres régions du Canada. C'est là un principe important, qu'il soit traduit dans un projet de loi d'aide financière comme celui-ci ou dans toute autre mesure législative qui donne une chance égale à toutes les régions du pays.

Le bill met aussi en évidence un principe plus général dont la Chambre tiendra compte, je l'espère, chaque fois qu'elle étudiera une mesure relative aux transports. L'aliénation de l'ouest du Canada est due en grande partie au fait que ces provinces sont lésées par la politique nationale de transport. Par exemple, les agriculteurs de l'Ouest n'aiment pas du tout être obligés de payer à la fois le transport de leur grain vers les marchés de l'Est et le transport vers l'Ouest de la machinerie agricole fabriquée dans l'Est. C'est d'ailleurs la même chose pour les téléviseurs, les autres biens de consommation et tout ce qui est fabriqué dans l'Est. Les Canadiens de l'Ouest ont toujours eu à payer le transport de tout dans les deux sens, mais ils n'aiment pas cela du tout. C'est l'une des principales causes de l'aliénation de l'Ouest. Nous devons éviter que ce genre de sentiment prévale aussi dans le Nord. Pour cela, nous devons nous en occuper dans les plus brefs délais et faire en sorte que ce problème n'entrave jamais le développement du Nord.

Je rêve parfois d'une politique qui ferait des transports un service et non une source de profits et qui ne pénaliserait pas certains Canadiens en fonction de leur lieu de résidence. Un jour viendra peut-être où il ne coûtera pas plus cher de vivre dans le Nord que de vivre ici, à Ottawa.

● (2100)

J'aimerais signaler certaines autres choses à propos de ce bill. Tout d'abord, s'il appert que le bill vise à aider les éleveurs de bovins et de volailles, ainsi que les autres exploitants agricoles qui ont besoin de provendes, nous sommes parfaitement d'accord; mais s'il appert au contraire qu'il doit surtout avantager les fournisseurs qui ne se soucient guère de ce qui se passe dans les Territoires, j'estime qu'il y a lieu d'agir prudemment. D'autre part, ce bill risque de nuire à l'agriculture du fait qu'il subventionne l'acheminement du grain vers les Territoires et pourrait mettre en péril les moyens de subsistance des céréaliculteurs de la région. Encore une raison de faire preuve de prudence.

Nous devons en outre nous poser la question suivante: Y a-t-il lieu de favoriser à outrance l'agriculture de ces régions avant d'avoir réglé le problème des revendications territoriales des autochtones de ces régions? Voilà quelques-uns des aspects de la loi originale qui me troublent quelque peu et que le bill dont nous sommes saisis n'aborde pas. Le gouvernement envisage d'accorder aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon une aide qu'il accorde déjà à d'autres régions du Canada, et

#### *Alimentation des animaux de ferme*

nous envisageons d'appuyer ce bill parce qu'il procède d'un principe avec lequel nous sommes d'accord.

Nous devons faire preuve d'équité à l'égard de toutes les régions et tâcher de les traiter toutes de la même façon. Une telle attitude ne peut que favoriser l'unité de notre pays. Le temps viendra où nous devons tenir compte davantage des possibilités agricoles du Nord et le moment ne saurait mieux être choisi pour commencer à y songer. C'est pourquoi nous appuyons le bill C-15.

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots sur le bill C-15. C'est un projet de loi important pour les régions auxquelles il étendra l'aide relative au transport des provendes, à savoir les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Il importe de préciser que ce projet de loi vise en principe à faciliter l'élevage du bétail dans les Territoires et au Yukon. Je voudrais revenir sur les propos du député de Moose Jaw (M. Neil). D'après lui, il vaudrait mieux établir un programme global d'aide fin de permettre à cette région de réaliser son potentiel au lieu de se contenter de procéder d'une façon fragmentaire, notamment en subventionnant le transport des provendes dans cette région. Un tel programme d'ensemble devrait également tenir compte des possibilités pour la région de produire tout ce dont elle a besoin.

J'ai eu l'occasion d'aller dans les Territoires—pas bien loin, mais je suis tout de même allé jusqu'à la vallée de Peace River et j'ai parcouru quelques milles dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ai constaté avec surprise que cette région est très propice à la culture des grains fourragers. Il me semble que ce serait une bonne idée d'envisager d'aider cette région à produire tout le grain fourrager dont elle a besoin dans le cadre d'un programme global. Premièrement, on pourrait essayer d'encourager l'élevage du bétail dans cette région en offrant de l'aide pour le transport des céréales fourragères pour essayer ensuite d'encourager leur culture dans la région même, dans le cadre du même programme. Un programme de ce genre me semble beaucoup plus sensé que l'assistance accordée pour le transport des grains de provende dans la région, ce qui inciterait probablement les agriculteurs à compter sur la production extérieure des grains de provende mais leur serait préjudiciable car avec de l'encouragement, ils réussiraient peut-être à subvenir à leurs besoins.

En deuxième lieu, l'agriculture ne deviendra stable que grâce à sa diversité, afin que les producteurs ne comptent pas uniquement sur la vente d'une seule récolte pour assurer leur subsistance et faire face aux dépenses de leur exploitation. Si on cultivait des grains de provende dans les Territoires du Nord-Ouest—et je crois que la chose est possible—on pourrait y pratiquer l'élevage. Par conséquent, si une année les marchés ou la production étaient médiocres, les producteurs jouiraient d'une autre source de revenu. Dans les Prairies, par exemple, lorsqu'il y a surproduction de grains de provende, on peut en faire autre chose que de les acheminer vers un marché médiocre ou surchargé. Une industrie florissante de l'élevage signifie qu'on réussit à écouler les grains de provende. Un programme général de ce genre me semble approprié pour favoriser la production générale dans les Territoires du Nord-Ouest. Si nous pouvons agir sur plus d'un front à la fois, nous procurerons une certaine stabilité à la région et nous l'aiderons à subvenir à ses besoins.